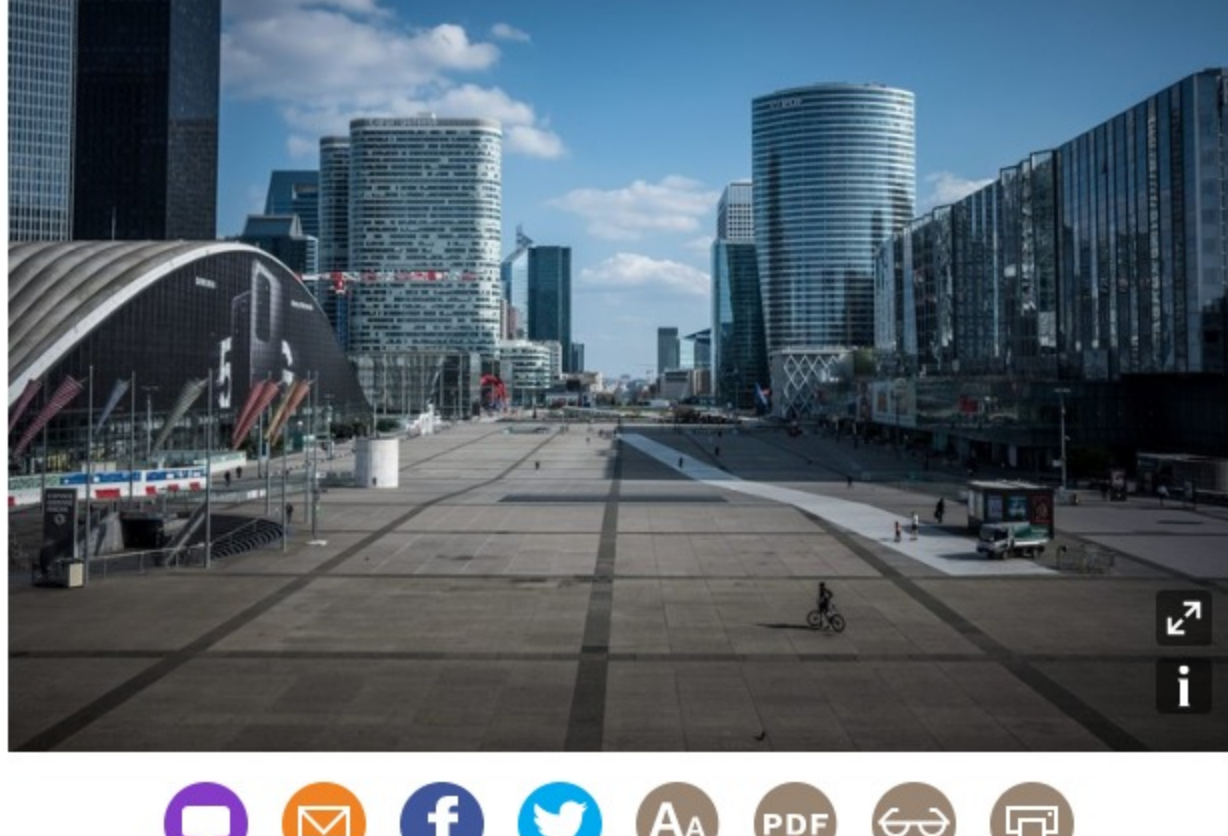


Coronavirus : le versement des dividendes en débat

Enquête Avec la récession qui se profile, liée au confinement entraîné par l'épidémie de Covid-19, des entreprises ont déjà annoncé qu'elles suspendaient la rémunération de leurs actionnaires. Le ministre de l'économie souligne que les mesures d'aide doivent soutenir l'économie et non augmenter les dividendes.

Jean-Claude Bourbon, le 22/03/2020 à 11:37

Lecture en 3 min.



C'est une question qui commence à poindre en direction des grandes entreprises et pourrait bien devenir explosive au sortir de la crise. Est-il bien raisonnable de distribuer des dividendes aux actionnaires alors que l'économie est à terre, en raison du confinement et de l'épidémie de Covid-19 ?

i Pourquoi lire La Croix ?

La Croix vous explique, avec lumière et clarté, le monde qui vous entoure, afin que vous puissiez bâtir votre opinion.

LACROIX

Ce qui compte vraiment dans l'actualité La Croix

Ouvrez vos perspectives avec des grands formats traitant de sujets divers.

Découvrir les offres

→ EN DIRECT. Coronavirus : la France entre dans son 7e jour de confinement

La société de gestion Phitrust, une des pionnières en France dans l'investissement social responsable, vient ainsi de demander le report de trois mois des assemblées générales, qui se tiennent traditionnellement en avril-mai, afin qu'elles puissent avoir lieu physiquement, et « *d'ajuster le versement des dividendes à la réalité des entreprises* ».

Un très bon cru 2019

Ce sont les assemblées générales qui votent la distribution des dividendes. Mais il est de plus en plus difficile d'imaginer que plusieurs centaines de personnes puissent se réunir à Paris dans une même salle, au mois d'avril. Le gouvernement envisage d'ailleurs de faire passer une ordonnance pour autoriser la tenue des assemblées générales à distance.

→ ENTRETIEN. « Les grandes entreprises doivent être solidaires des PME »

Le montant des dividendes versé cette année promet d'être important puisqu'ils reposent sur l'exercice 2019 qui a été plutôt bon. Déjà l'an dernier, les entreprises du CAC 40 ont versé 49 milliards d'euros à leurs actionnaires, selon la lettre spécialisée Vernimmen, auxquels s'ajoutent 11 milliards sous forme de rachats d'actions.

Le cas des banques et des assurances

Ces derniers jours, des sociétés ont commencé à annoncer une distribution de dividendes. C'est le cas de la Société générale qui maintient le même niveau qu'en 2018, soit 2,20 € par action, et indique que les montants sont déjà provisionnés. CNP Assurances prévoit de verser 94 centimes, contre 89 centimes l'an dernier.

Mais la polémique est déjà lancée. « *On attend des banques qu'elles utilisent les effets positifs de ces mesures pour soutenir l'économie et non pour augmenter les distributions de dividendes ou les rémunérations variables* », a prévenu le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, sur BFM TV, mardi 17 mars.

Christine Lagarde se porte au secours de la dette italienne

Dans un communiqué publié le même jour, le régulateur européen du secteur des assurances, EIOPA, a dit à peu près la même chose. Pour les investisseurs, cela serait malgré tout la double peine : pas de dividendes avec des cours qui s'effondrent.

Un État actionnaire très gourmand

« *Les dirigeants que nous avons interrogés sont très partagés. Certains veulent maintenir le dividende, d'autres non. Mais une tendance se dessine clairement. Dans toutes les entreprises où l'État est présent directement ou indirectement au capital, ses représentants demandent que la distribution soit maintenue* », souligne Denis Branche, le directeur général délégué de Phitrust, en mettant en avant la « *schizophrénie* » des pouvoirs publics sur le sujet.

Chez CNP Assurance, qui a perdu 60 % de sa valeur depuis le début de l'année, La Banque postale détient 62 % des parts. « *Les grands groupes, qui ne sont déjà pas bien aimés en France, doivent faire preuve de solidarité avec le reste du pays, sinon elles seront de nouveau critiquées* », souligne Denis Branche.

Soulager les trésoreries

Pour certaines entreprises en grandes difficultés financières, comme Renault et PSA, qui ferment leurs usines les unes après les autres, ainsi qu'Air France, qui a suspendu 90 % de ses vols, la question est clairement sur la table.

« *En ce moment, des groupes ont beaucoup de liquidités disponibles pour payer les dividendes. Mais compte tenu de l'ampleur de la crise, elles pourraient s'en servir en priorité pour soulager leur trésorerie* », souligne-t-on à l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE). C'est que vient de faire, par exemple, le fabricant de revêtements de sols Tarkett qui a décidé de suspendre son dividende « *à titre exceptionnel* ».

Le débat monte dans de nombreux pays

En Allemagne, la compagnie Lufthansa a annoncé qu'elle ne verserait pas de dividende au titre de son exercice 2019. Le groupe automobile Daimler et l'équipementier Continental ont de leur côté reporté leur assemblée générale d'actionnaires, repoussant ainsi de facto le vote sur la rémunération des actionnaires. Le fabricant de turbines MTU étudie le gel du paiement.

En Norvège, le pétrolier Equinor et la banque DNB ont indiqué réfléchir à la question. En Espagne, Inditex, le propriétaire de Zara, a suspendu tout versement, alors que la moitié de ses magasins dans le monde sont fermés à cause de l'épidémie. En Italie, le groupe de luxe Prada, dont les bénéfices ont bondi de 25 % en 2019, le dividende va être divisé par trois.

Des aides publiques en question

Aux États-Unis, l'appel à l'aide du secteur aérien et de l'aéronautique, qui réclament des mesures de soutien pour éviter la faillite, fait également débat. Les quatre premières compagnies aériennes du pays, Delta, American, Southwest et United, ont ensemble consacré 39 milliards de dollars (36,4 milliards d'euros), lors des cinq dernières années, à des programmes de rachats d'actions pour doper leur cours du titre en Bourse. Boeing a pour sa part dépensé 35 milliards de dollars (32 milliards d'euros) sur la même période.